



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUIN 2023**

SEANCE DE 19H

EN EXERCICE : 29

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, les membres composant le Conseil Municipal de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, légalement convoqués le deux juin 2023 conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Dominique BAVOIL, Maire.

Présents : 26

Monsieur BAVOIL Dominique, Monsieur CAOUS Jacques, Madame BOSDARROS Agnès, Monsieur MONTAGNON Jean-Claude, Madame BRUNELLO Gerarda, Monsieur VERNISSE Pierre-Louis, Madame JOURDEN Dominique, Monsieur DUFRASNES Dominique, Madame SCHWARTZ Myriam, Madame GAUTIER Sylvie, Madame BLONDEL Bernadette, Monsieur BACHELARD Jacques, Monsieur RICHARD François, Madame PERIS Valérie, Monsieur LECAILTEL Henri, Madame GROBON Marion, Monsieur POMPEIGNE Jérôme, Madame MATERNE Anne-Sophie, Monsieur BENZAID Alain, Madame BLIN-VERLHAC Stéphanie, Monsieur PONSEN Joël, Madame ROCH Catherine, Madame CHALLIER Raphaèle, Monsieur BINICK Jean-Louis, Madame MINEC Sophie, Madame VARETTA-LONJARET Floriane.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : 3

Madame CONTAMINE Marie donne pouvoir à Madame BOSDARROS Agnès.
Monsieur LANAUVE DE TARTAS Philippe donne pouvoir à Monsieur BAVOIL Dominique.
Monsieur CYBULSKI Eric donne pouvoir à Monsieur CAOUS Jacques.

Monsieur Dominique BAVOIL procède à l'appel. Le quorum est atteint.

Début de la séance à 19h00.

Secrétaire de séance : Monsieur PONSEN Joël *en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.*

POINT N°1 – DCM N°78/575/2023/029 : DESIGNATION DES DELEGUES POUR L'ELECTION SENATORIALE 2023

- Monsieur le Maire procède à la constitution du bureau de vote au vu du tableau des élus. Il sollicite, parmi les présents, les deux plus jeunes (Marie CONTAMINE et Agnès BOSDARROS) et les deux plus âgés (Alain BENZAID et Pierre-Louis VERNISSE).

Le bureau reçoit la candidature de deux listes :

- Saint-Rémy Toujours 2023
- LORA 2023

Monsieur le Maire donne lecture des noms des candidats de chacune des deux listes.

Il est procédé à la distribution des bulletins, de bulletin blanc et des enveloppes à chacun des élus. Monsieur le Maire rappelle que le passage par l'isoloir n'est pas obligatoire, dans le cadre de ce vote, mais qu'une pièce est dédiée à cet effet.

Il est procédé au vote, pour chacun des élus, suivant l'ordre du tableau. L'ensemble des élus présents votent.

Il est procédé au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, il est décompté :

- **1 vote blanc**
- **0 vote nul**
- **3 votes en faveur de la liste Saint-Rémy Toujours 2023**
- **25 votes en faveur de la liste LORA 2023**

Sont désignés, suivant un vote à la proportionnelle à la plus forte moyenne :

M. BAVOIL DOMINIQUE	délégué
MME WARINGHEM (BOSDARROS) AGNES	délégué
M. CAOUS JACQUES	délégué
MME BRUNELLO (CANELLA) GERARDA	délégué
M. MONTAGNON JEAN-CLAUDE	délégué
MME JOURDEN (MAISONNET) DOMINIQUE	délégué
M. VERNISSE PIERRE-LOUIS	délégué
MME GRANGIER (SCHWARTZ) MYRIAM	délégué
M. DUFRASNES DOMINIQUE	délégué
MME GAUTIER SYLVIE	délégué
M. BACHELARD JACQUES	délégué
MME BLONDEL (FREMAUX) BERNADETTE	délégué
M. RICHARD FRANCOIS	délégué
MME PERIS VALERIE	délégué
M BINICK JEAN-LOUIS	délégué
M. LECAITEL HENRI	suppléant
MME GROBON (DE PORTALON DE ROSIS) MARION	suppléant
M. BENZAID ALAIN	suppléant
MME MATERNE (PINARDON) ANNE-SOPHIE	suppléant
M. POMPEIGNE JEROME	suppléant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h27.

Fait et délibéré en séance

Les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de séance,

Joël PONSEN

Joël Ponsen

Le Maire,

Dominique BAVOIL

